

Réunion ordinaire
Vendredi 9 décembre 2016

L'an deux mille **seize, le vendredi 9 décembre à 20h30**, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Darcy Jean-Claude, Maire.

COMMUNE

Présents: M. DARCY MMES et MM MORIN GAMBÉ DENAUW DESAUNAY PIAT P. JOSSEAUX VAN HOUTEGHEM D'HEYGERE

Absents excuses : MM PIAT JC PETIT

CCAS

Présents : MMES DESAINT, GOMEZ

Absents excusés : MMES LABOUREUR QUETTE MITTELETTE

Lecture du compte-rendu de la réunion précédente, puis signature.

- Madame MORIN est élue secrétaire de séance.

Approbation et signature du compte rendu du précédent conseil.

Information PLU :

L'information suivie d'un débat qui devait avoir lieu lors de la présente réunion a été reportée à la demande du bureau Ingeter ; une autre réunion doit être programmée début janvier.

Distribution des colis:

La distribution de colis aux aînés est fixée au samedi 17 décembre. Rendez-vous a été donné pour 9h30 dans la mairie.

DÉLIBÉRATION N°2016_018

OBJET: Indemnité de conseil du Receveur Municipal Madame BOULARD Francine.

Le Conseil Municipal, vu les instructions ayant pour objet la rémunération du Receveur Municipal et rappelant la rémunération en vigueur, décide que :

-les émoluments d'un montant de 258.60€, calculés en fonction de cette réglementation seront versés au compte de Madame BOULARD Francine, Receveur Municipal de la Commune de BAUGY, Trésorière à COMPIEGNE, du 1 janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Les crédits nécessaires seront affectés au compte 6225 « Indemnités aux comptables et régisseurs ».

DÉLIBÉRATION N°2016_019

OBJET: Travaux de voirie : aménagement des trottoirs.

Choix du bureau d'étude & demande de subvention.

Le Conseil Municipal ayant décidé, pour respecter les directives gouvernementales en matière d'accessibilité et afin de sécuriser les déplacements des habitants dans le village, de procéder à l'aménagement des trottoirs afin de satisfaire aux normes actuelles en la matière.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante deux devis de bureaux d'étude/

- l'un de l'entreprise A.E.T 12-14, rue Saint Germain 60200 COMPIEGNE, pour un montant HT de 27 755 € HT soit 33 306€ TTC.

- l'autre de l'entreprise **acp** INGENIERIE PUBLIQUE 61ter, rue Saint Joseph 60200 COMPIEGNE, pour un montant de 21 205€ HT soit 25 446€ TTC

Les Conseillers Municipaux, après en avoir débattu

_ décident de faire réaliser cette étude par, l'entreprise **acp** INGENIERIE PUBLIQUE 61 ter, rue Saint Joseph 60200 COMPIEGNE, pour un montant de 21 205€ HT soit 25 446€ TTC.

_ sollicitent une subvention de l'État au titre de la DETR.

_ autorisent Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches et à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente décision.

INFORMATIONS

- Monsieur le Maire adresse ses remerciements à l'ensembles des personnes qui ont participé à la mise en place des décors de Noël.

- Les vœux du maire sont fixés au 7 janvier 2017 à 16h30

QUESTIONS DIVERSES.

- Monsieur DENAUW fait remarquer qu'à la suite des travaux qui ont été réalisés dans le cimetière, notamment par les entreprises de Pompe Funèbre Roc Eclair et l'entreprise VAN de SYPE, celles-ci se sont débarrassées de leur gravats et détritrus en tout genre dans les poubelles mises à disposition des usagers.

SIGNATURES DES MEMBRES PRESENTS

COMMUNE

DARCY

MORIN

GAMBÉ

DENAUW

DESAUNAY

PIAT P.

PIAT J-C

PETIT

JOSSEAUX

VAN

HOUTEGHEM

D'HEYGERE

CCAS

DESAINT

GOMEZ

MITTELETTE

QUETTE

LABOUREUR